

Nouveau

SENSIBILISATION DES SALARIÉS

FOR10 – Sensibilisation à la gestion des conflits en entreprise



Contexte

Les désaccords et tensions font naturellement partie de la vie en entreprise. Cependant, lorsqu'ils ne sont pas reconnus ou gérés de manière constructive, ils peuvent altérer les relations de travail, nuire au climat social et générer du mal-être.

La capacité à identifier les signaux de tension, à comprendre les mécanismes du conflit et à adopter une communication apaisée est essentielle pour préserver la qualité de vie au travail.

Cette sensibilisation vise à donner aux salariés des repères pour mieux comprendre les situations de désaccord, adopter une posture constructive et contribuer à un climat professionnel respectueux et collaboratif. En favorisant l'expression, l'écoute et la recherche de solutions communes, la gestion des conflits devient un levier de cohésion et de performance collective.

Objectifs pédagogiques

- **Comprendre ce qu'est un conflit**
- **Identifier les comportements et attitudes** qui peuvent favoriser ou aggraver une situation conflictuelle
- **Développer des compétences relationnelles** favorisant le dialogue et la coopération
- **Apprendre à exprimer ses besoins et à écouter** ceux des autres dans une démarche respectueuse
- **Découvrir les principes de la communication non violente** pour prévenir et désamorcer les tensions
- **Contribuer à la qualité du climat social et au bien-être collectif** dans l'entreprise

Prérequis

Pour suivre cet atelier, l'entreprise doit avoir formalisé ou amorcé une démarche d'évaluation des risques professionnels (DUERP). A défaut, vous pouvez bénéficier des accompagnements [ACC01](#), [ACC02](#).

Informations : 04 92 90 95 15
Inscription : prevention@ametra06.org



Coût

Prestation comprise dans la cotisation dans la limite d'1 action de prévention primaire tous les 4 ans pour l'adhérent / Offre complémentaire sur devis au-delà



Durée

2h



Lieu

Sur le site de l'entreprise ou dans les locaux de l'AMETRA06 pour les sessions multi-entreprises par session de 10 salariés maximum



Public concerné

Salariés volontaires

Contenus

- **PARTIE THEORIQUE :**
 - Définition des risques psychosociaux, principaux facteurs de risques.
 - Les différentes formes de conflits, la dynamique du conflit, les outils de communication non violente, la prévention des conflits.
- **PARTIE PRATIQUE :**
 - Mise en pratique des outils de communication non violente à partir de situations inspirées du quotidien professionnel.
 - Quiz d'auto-évaluation pour l'identification du mode de réaction personnel face aux situations de conflit.